

Schoëlcher, le Lundi 09 Février 2026

CONCOURS COMMUNS DE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF DE CLASSE NORMALE INTERNE ET EXTERNE (Catégorie B) : SESSION 2026

Le Rectorat de la Région Académique de la MARTINIQUE communique l'ouverture des registres d'inscription aux concours déconcentrés pour le recrutement des personnels administratifs au titre de la session de 2026, des

Le calendrier des inscriptions

Pour le concours externe

Calendrier	Date de début	Date de Fin
Inscriptions nationales et téléversement des pièces justificatives obligatoires	Mardi 10 février 2026 A partir de 12h (heure de Paris)	Jeudi 12 mars 2026 Jusqu'à 12h (heure de Paris)
<u>Pièces justificatives obligatoires à téléverser :</u> - Copie de la pièce d'identité recto/verso avec photographie (document en cours de validité) - Titre ou diplôme requis pour l'accès au concours L'absence de téléversement des pièces justificatives dans les délais dans l'espace Cyclades, entraînera l'annulation de la candidature.		
Téléversement du certificat médical des candidats en situation de handicap qui sollicitent un aménagement d'épreuves	Mardi 10 février 2026 A partir de 12h (heure de Paris)	Jusqu'au vendredi 13 mars 2026 (Date de téléversement faisant foi)

Pour le concours interne

Calendrier	Date de début	Date de Fin
Inscriptions nationales et téléversement des pièces justificatives obligatoires	Mardi 10 février 2026 A partir de 12h (heure de Paris)	Jeudi 12 mars 2026 Jusqu'à 12h (heure de Paris)
<u>Pièces justificatives obligatoires à téléverser :</u> - Copie de la pièce d'identité recto/verso avec photographie (document en cours de validité) - Etat de service signé par la Direction des Ressources Humaines L'absence de téléversement des pièces justificatives dans les délais dans l'espace Cyclades, entraînera l'annulation de la candidature.		
Téléversement du certificat médical des candidats en situation de handicap qui sollicitent un aménagement d'épreuves	Mardi 10 février 2026 A partir de 12h (heure de Paris)	Jusqu'au vendredi 13 mars 2026 (Date de téléversement faisant foi)

Le lien de connexion Cyclades (concours externe et interne)
Les inscriptions et téléversements s'effectuent à l'adresse
suivante : <https://candidat.examens-concours.gouv.fr>

Communiqué

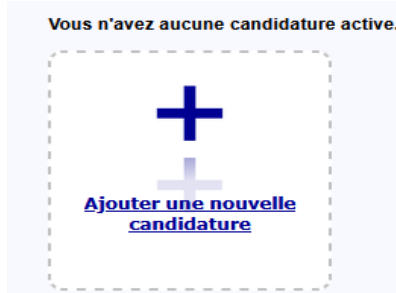
COMMENT S'INSCRIRE AUX CONCOURS COMMUNS DE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF EXTERNE ET INTERNE

Les inscriptions se feront uniquement via l'application Cyclades
du 10 Février 2026, à partir de 12h (heure de Paris),
au 12 Mars 2026, 12h (heure de Paris),

1- SE CONNECTER À SON COMPTE PERSONNEL CANDIDAT CYCLADES :

<https://candidat.examens-concours.gouv.fr/cyccandidat/portal/login>

2- AJOUTER UNE CANDIDATURE



3- PUIS SÉLECTIONNER LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :

[🏠 Concours](#) > [Recrutements adjoint et secrétaire administratif \(interministériels\)](#) > [2026](#) > [ACADÉMIE DE LA MARTINIQUE](#)

PUIS, CHOISIR LE CONCOURS COMMUN SECRÉTAIRE
ADMINISTRATIF CLASSE NORMALE
EXTERNE OU INTERNE

Attention, les candidats doivent finaliser complètement leur inscription et communiquer une adresse électronique leur permettant de recevoir un courriel rappelant la date et l'heure de l'enregistrement de l'inscription, ainsi que leur numéro d'inscription.

Il leur sera indiqué comment accéder au récapitulatif des données saisies, ainsi qu'à la liste des pièces justificatives qu'ils seront invités à fournir.

Vous pouvez découvrir la **présentation vidéo** de l'application Cyclades en cliquant sur le lien suivant :

<https://candidat.examens-concours.gouv.fr/cyccandidat/aide/Presentations/index.html>

Très important: chaque candidat conserve son identifiant et son mot de passe afin d'effectuer des modifications, de **téléverser UNIQUEMENT** dans l'application métier Cyclades les pièces justificatives et faire le suivi du concours concerné (convocation, relevé de notes...)

Informations générales sur le recrutement

- Concours externe de secrétaire administratif de classe normale

Le concours externe de secrétaire administratif est ouvert aux candidats **titulaires d'un baccalauréat ou d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau 4** ou d'une qualification reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes.

- Concours interne de secrétaire administratif de classe normale

Le concours interne est **ouvert aux fonctionnaires, aux militaires et aux agents non titulaires** de la fonction publique d'État, de la fonction publique territoriale ou de la fonction publique hospitalière qui sont en position d'activité, de détachement ou de congé parental.

Cette condition s'apprécie à la date de l'épreuve écrite d'admissibilité du concours.

Ces candidats doivent **justifier d'au moins quatre années de services publics effectifs** au 1^{er} janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé, soit au 1^{er} janvier 2026.

Dates et modalités des épreuves

CALENDRIER DES EPREUVES		
Epreuves	Concours externe	Concours interne
1 ^{ère} Epreuve écrite d'admissibilité (Cas pratique)	Jeudi 9 avril 2026 matin	Jeudi 9 avril 2026 matin
2 ^{ème} Epreuve écrite d'admissibilité (questions à réponses courtes)	Jeudi 9 avril 2026 Après-midi	Non concerné
Epreuve orale d'admission	Juin 2026	Juin 2026

La 1^{ère} épreuve d'admissibilité se déroulera le même jour et à la même heure pour les 2 concours (externe et interne), par conséquent, **le candidat devra faire un choix au moment de l'inscription.**

Les épreuves et programmes des concours de secrétaires administratifs sont détaillées dans [l'arrêté du 25 juin 2009 fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement des secrétaires administratifs](#)

La phase d'admissibilité

Pour le concours externe

Les candidats déclarés admissibles devront **téléverser la fiche individuelle de renseignements** en vue de l'épreuve orale d'admission, au plus tard dans le délai de huit jours ouvrés à compter du lendemain de la date de publication des résultats d'admissibilité (la date de téléversement faisant foi).

L'absence de transmission de cette fiche ou sa transmission après cette date (la date de téléversement faisant foi) entraîne l'élimination du candidat qui n'est pas convoqué à l'épreuve d'admission.

Pour le concours interne

Les candidats déclarés admissibles devront téléverser leur **dossier de reconnaissance des acquis et de l'expérience professionnelle (RAEP)** en vue de l'épreuve orale d'admission, au plus tard dans le délai de huit jours ouvrés à compter du lendemain de la date de publication des résultats d'admissibilité (la date de téléversement faisant foi).

L'absence de transmission de ce dossier ou sa transmission après cette date (la date de téléversement faisant foi) entraîne l'élimination du candidat qui n'est pas convoqué à l'épreuve d'admission. Aucune pièce complémentaire transmise par le candidat après cette même date (la date de téléversement faisant foi) ne sera prise en compte.

Pour aller plus loin

Veillez consulter les informations sur le site du ministère de l'Éducation nationale :

<https://www.education.gouv.fr/concours-de-secretaire-administratif-de-classe-normale-5324>

<https://www.education.gouv.fr/siac3>

Concours commun EXTERNE et INTERNE - SAENES Classe Normale	
Standard :	05 96 52 25 00
Contact DEC 3	05 96 52 25 45
Mail de la DEC 3	dec3.concours@ac-martinique.fr

Transmis pour diffusion :

À Monsieur le DAASEN,

À Mesdames et Messieurs les IEN, IEN-ET-EG et les IA-IPR,

À tous les chefs d'établissements publics et privés sous contrat d'enseignement du 1^{er} degré et du 2nd degré,

À Mesdames et Messieurs les directeurs, les chefs de bureau, les chefs de services du Rectorat,

À Monsieur le Président de l'Université des Antilles, À

Monsieur le Directeur de l'INSPE